

Demande déposée le 26/01/2018 et complétée le 26/01/2018	
Par :	Monsieur GALY CYRIL
Demeurant à :	16 RUE DES FLORALIES 11600 VILLEGLY
Sur un terrain sis à :	16 RUE DES FLORALIES 11600 VILLEGLY AC 28
Nature des Travaux :	Construction d'une piscine

N° DP 011 426 18 D0001

Le Maire de VILLEGLY

VU la déclaration préalable présentée le 26/01/2018 par Monsieur GALY CYRIL,
VU l'objet de la déclaration :

- pour Construction d'une piscine ;
- sur un terrain situé 16 RUE DES FLORALIES.

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 09/01/2012, 1^{ère} modification et révision le 03/08/2015, 2^{ème} modification le 26/06/2017 (zone UBa),

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

VILLEGLY, le 26 janvier 2018

Le Maire,



Alain MARTY



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet il peut saisir le